

Arrosères Marie
Etudiante à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,
en 3^{ème} année
31 rue de Cugnaux
31300 TOULOUSE
06.24.16.19.22
marie.arrosoir@hotmail.fr

fait à Toulouse,
le 24/06/2010

Madame, monsieur,

Je suis actuellement en train de préparer ma thèse vétérinaire, en partenariat avec le docteur vétérinaire Véronique Zenoni, pratiquant l'ostéopathie, dont le titre est :
« Un soin ostéopathique sur des génisses dans le dernier mois de gestation : A-t-il une incidence sur la qualité du péripartum, la fécondité et la santé du veau ? ».

Suite à votre intérêt pour mon projet, voici la présentation du protocole qui sera mis en place dans votre exploitation et qui permettra de mesurer l'incidence des manipulations ostéopathiques sur les génisses en ce qui concerne : leur facilité de mise bas, le démarrage de la lactation et leur fertilité, ainsi que sur les veaux, du point de vu de leur viabilité, de la fréquence des pathologies néo-natales et de leur GMQ.

Présentation du protocole

Détermination de l'échantillon d'étude :

- Nous acceptons tout type d'élevage (allaitant et laitier)
- L'étude sera réalisée entre septembre 2010 et septembre 2011.
- Elle sera menée sur des lots homogènes de génisses (même alimentation, mêmes conditions de vie, même stade de gestation, ...), séparés en deux avec un groupe recevant un soin ostéopathique et l'autre non.
- Dans la mesure du possible, vous ne devrez pas connaître cette répartition afin de ne pas influencer sur le recueil des observations. Cette condition peut être difficile à remplir selon qu'une contention soit nécessaire ou non.
- La pratique ostéopathique sera réalisée par le vétérinaire ostéopathe de votre choix entre une et cinq semaines précédant la date du vêlage.
- Nous acceptons de réaliser cette étude sur un échantillon d'une taille minimale de 2 animaux.
- Vous devrez remplir les questionnaires mis à votre disposition afin de collecter les observations effectuées lors du vêlage et des quinze premiers jours post partum. Un questionnaire devra être rempli pour chaque couple vache/veau (du groupe ostéopathie et du groupe témoin).

Recueil des informations complémentaires nécessaires à l'étude

Je viendrai personnellement sur votre exploitation afin de discuter avec vous de votre pratique d'élevage. Je récolterai par ailleurs les informations sur le passé des génisses.

Grâce à l'ensemble de ces informations, une étude statistique sera menée afin de comparer les animaux ayant subi un soin ostéopathique avec ceux qui n'en ont pas eu, afin de voir quel effet la pratique ostéopathique a sur la qualité du péripartum, la fécondité et la santé du veau.

Choix de votre vétérinaire ostéopathe :

Vous pouvez faire appel à votre vétérinaire ostéopathe habituel ou bien me contacter pour que je vous indique les coordonnées de celui qui est le plus proche de chez vous. Les honoraires relatifs à la consultation sont fixés par le vétérinaire ostéopathe.

En vous remerciant de votre coopération.

Marie Arrosères